



Protocole académique de sécurité WAKEBOARD PAR CABLE

DANS UN « CABLEPARK » (téléski nautique équipé de modules)

Avant la séance

SAVOIR NAGER et encadrement :

Le Savoir Nager constitue un enjeu de formation premier pour nos élèves. A ce titre, l'ASNS est la première des attestations à rechercher ici et doit être l'aboutissement d'un travail de formation abouti par l'équipe EPS permettant la mise en place par la suite de ce protocole. S'assurer donc que les élèves maîtrisent le savoir nager défini par le décret n° 2022-276 du 28 février 2022 relatif à l'attestation du « savoir-nager » en sécurité.

A défaut, et dans un contexte particulier n'ayant pas permis l'obtention de l'Attestation du Savoir Nager en Sécurité de tous les élèves, le test Pass Nautique (ex-aisance aquatique, articles A. 322-3-1 et A. 322-3-2 du Code du sport, le test de Pass-nautique permet l'accès à la pratique des activités sportives mentionnées aux articles A. 322-42 et A. 322-64 du même code.) doit être exigé. Une vigilance et organisation accrues sont attendues ici pour ces élèves.

S'il y a un intervenant, s'assurer qu'il a les diplômes requis, se conformer à l'article A 212-1 de l'annexe II-1 du code du sport qui liste les qualifications spécifiques à l'activité ski nautique (<http://www.sportsdenature.gouv.fr/data/userfiles/fiches-activites/ski-nautique/Fiche-reglementation-detailllee-ski-nautique.pdf>)

- **structure d'accueil** (« cablepark » ou « wakepark ») : repérer et se renseigner sur la structure, sa spécificité et toutes les remarques nécessaires à la prévention de points caractéristiques : retour des élèves en cas de chute : comment et par quel chemin ?....
- Prévoir une convention entre l'établissement et la structure précisant les conditions et modalités d'utilisation. Y adjoindre les rapports de la commission de sécurité.
- **En général** :
 Se renseigner sur les conditions météorologiques et leur évolution.
 Savoir renoncer si, au regard des risques d'orage et/ou de la température de l'eau, il y a un doute à assurer la sécurité du groupe.
 Prévoir le matériel de secours :
 - * bateau à moteur en état de marche
 - * téléphone portable, vérification de l'accès au réseau téléphonique et des modalités au déclenchement des secours (faire le point avec l'accueil de la base).
 - * enseignant en tenue (combinaison ou maillot de bain)
 - * trousse de premier secours

Pendant la séance

- **Taux d'encadrement** : il doit être adapté au niveau de pratique des élèves en présence et à leur niveau d'engagement. Dans le secondaire (collège et lycée), il n'existe pas de texte cadre relatif au taux d'encadrement des sports de nature. Les deux textes cités ci-dessous restent des références pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive et pour le sport scolaire:
 - la circulaire n°2004-138 du 13 juillet 2004 relative aux risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et au sport scolaire ;
 - la note de service n°94-116 du 9 mars 1994 relative à la sécurité des élèves : pratiques des activités physiques scolaires.
- **Equipement des élèves** : combinaison (en fonction de la température de l'eau et de la température extérieure), casque réglable, gilet de flottaison individuel (gilet ou brassière) adaptés à la taille du pratiquant. Leur réglage et les points de fixation sont vérifiés.
- **Echauffement systématique** : 3 tours complets sur le matériel approprié à son niveau de pratique (débutant –confirmé –expert)
- **Consignes de sécurité données aux élèves** :
 - Pour le « rider » hors de l'eau : observer ses camarades sur l'eau et signaler à l'opérateur des ridders en difficulté – mettre en place une co-observation
 - Pour le « rider » sur l'eau : Regarder devant soi surtout dans les virages pour anticiper les dangers – Passer loin des ridders qui ont

chuté (à 3m minimum) – Lâcher la corde et se laisser tomber si l'on n'est pas certain de pouvoir l'éviter – Utiliser les modules du plan d'eau uniquement si l'opérateur en donne l'autorisation.

- Pour le « rider » sur l'eau qui chute sans gravité : en cas de chute, lâcher immédiatement le palonnier – lever un bras pour signaler à l'opérateur que tout va bien – regarder derrière soi s'il n'y a pas de palonnier qui arrive (si un palonnier arrive, plonger la tête sous l'eau) – enlever sa planche des pieds - s'écarter rapidement en nageant, de l'axe de passage des riders qui arrivent derrière, vers la berge la plus proche – si l'on doit couper l'axe de passage des riders pour rejoindre la rive, attendre qu'il n'y ait plus de riders à proximité immédiate et traverser rapidement en nageant - une fois la berge atteinte, revenir à pied en portant son matériel par le chemin le plus court pour rejoindre le ponton de départ.
- Pour le « rider » sur l'eau qui chute et qui a un problème : agiter les 2 bras en les croisant – demander aux riders arrivant juste après soi de prévenir l'opérateur et se laisser flotter sur le dos en attendant l'arrivée du bateau de secours.
- Pour le « rider » sur l'eau qui voit un autre rider en difficulté : prévenir l'opérateur en rejoignant le point de départ et/ou porter directement assistance à son camarade en se laissant tomber et en le rejoignant rapidement à la nage.

Niveau de pratique et matériel utilisé en fonction du niveau de pratique :

Débutant :

- Evoluer en kneeboard ou en bi-ski

Confirmé :

- Evoluer en planche de Wakeboard avec footstraps puis passer en planche de wakeboard avec chausses selon les consignes données par l'encadrant technique.

Expert :

- Evoluer en planche de wakeboard avec chausses
- Evoluer en wakeskate
- Prendre des modules et réaliser des figures

Après la séance :

- L'ensemble du groupe sort de l'eau et est compté par l'enseignant.
- La combinaison est rincée dans un bac avec de l'eau et du désinfectant puis étendue avec un cintre sur un fil à linge.
- Les gilets de flottaison sont étendus sur un rail de séchage.
- Les casques et le matériel sont rangés dans le local de rangement.